

SÉANCE PUBLIQUE

Le 31 mars 2017, à 9 h
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Salle du conseil

PRÉSENCES :

- Mme Anie Samson
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Alex Norris, vice-président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- M. Philippe Roy, vice-président
Ville de Mont-Royal
- Mme Marie-Eve Brunet
Arrondissement de Verdun
- M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

ABSENCE :

- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord

COLLABORATEURS :

M. Philippe Pichet, Directeur, SPVM;
M. Didier Deramond, Directeur adjoint, SPVM;
Simonetta Barth, Directrice adjointe, SPVM;
Imad Sawaya, Inspecteur, SPVM.

AUTRES ÉLUS PRÉSENTS :

M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement, Arrondissement de Verdun;
Mme Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement, Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
Mme Maja Vodanovic, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine;
M. Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville, Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ;
M. Francesco Miele, conseiller de la Ville, Arrondissement de Saint-Laurent ;
M. Pierre Desrochers, conseiller de la Ville, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte à 9 h 05 et souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle, puis présente les membres de la Commission.

Elle salue la présence d'autres élus dans l'assemblée, du directeur du SPVM, M. Philippe Pichet et de l'ensemble de son équipe.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, elle présente brièvement le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Philippe Roy, appuyée par M. Edgar Rouleau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM

Mot d'introduction de la présidente de la Commission de la sécurité publique (CSP)

Mme Samson décrit le contexte qui a mené à la rédaction de ce plan. Elle fait état des allégations de nature criminelle au sein du SPVM qui ont été relatées par les médias.

Elle mentionne que plusieurs mesures ont depuis été annoncées par le ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, pour faire la lumière sur ces événements, notamment une enquête administrative sur les pratiques en matière d'enquête interne au SPVM et le dépôt, par le directeur du SPVM, d'un rapport sur les mesures qu'il entend prendre pour assurer la saine gestion de son corps policier.

Elle ajoute qu'à la suggestion de M. Pichet, et avec l'appui des commissaires ci-présents, ce rapport est présenté au public via la Commission de la sécurité publique, et ce, afin de préserver la confiance des citoyens à l'égard de leur corps policier.

Elle invite M. Pichet à présenter son équipe et à procéder à la présentation du plan d'action.

Présentation du Plan d'action par M. Philippe Pichet

M. Pichet présente l'équipe qui l'accompagne et mentionne qu'il est important pour lui de rendre public ce document, tout en remerciant la CSP pour la collaboration. Il mentionne qu'il procède aujourd'hui à la présentation du plan et que les questions pourront être répondues aujourd'hui ou encore durant les séances subséquentes où le suivi des actions posées sera effectué.

Il fait un survol du plan de la présentation, puis présente le *Plan pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM*. La présentation PowerPoint est disponible sur le site des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. L'enregistrement audio de la séance y est également accessible.

4. Période de questions et commentaires du public

Mme Samson précise le fonctionnement de la période de questions et invite à tour de rôle les citoyens qui se sont inscrits à poser leurs questions :

Citoyens	Questions / commentaires
M. Marcel Lanoue	Mentionne qu'il y a peu de rencontres publiques de la CSP / Demande à ce que les documents de consultation soient rendus publics plus tôt avant les séances / Mentionne qu'il serait pertinent de nommer un nouveau représentant du gouvernement à la Commission.
M. Jean Chevrier	Pas de question.
M. Robert Edgar	Se dit satisfait de la tenue de cette séance publique par la CSP et de la transparence dont fait preuve le directeur Pichet / Mentionne que les interactions entre les agents du SPVM et les citoyens constituent l'enjeu le plus problématique pour le SPVM / Demande des précisions sur les clans présents au sein du SPVM / Demande s'il y a des liens entre le crime organisé et les clans à l'intérieur du SPVM.

M. Benoit Valiquette	Demande comment les réformes proposées dans le plan vont corriger les problématiques alléguées suivantes : parjure, fabrication de preuve, guerre interne, faux témoignages, faux rapports, etc. / Fait état d'un cas de parjure au poste de quartier (PdQ) 22 impliquant des fausses contraventions / Demande si le SPVM peut rendre public l'ensemble des réponses données aux citoyens lors de demandes d'accès à l'information, même s'il n'en a pas l'obligation.
Mme Linda Khelil	Demande un engagement clair quant à la tenue d'autres séances publiques pour faire le suivi de la mise en œuvre de ce plan / Mentionne que la tenue de séances publiques est une bonne façon d'améliorer la confiance des citoyens à l'égard du SPVM / Veut savoir comment le SPVM peut garantir un suivi de ce plan alors qu'il n'est pas capable de le faire pour son plan de lutte aux profilages social et racial.

5. Période de questions et commentaires des commissaires

Mme Samson précise le fonctionnement de la période de questions et invite à tour de rôle les commissaires qui se sont inscrits à poser leurs questions :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anie Samson	Demande ce qui fait de M. Pichet la meilleure personne pour assurer que les changements nécessaires se réalisent / Demande à M. Pichet s'il croit que d'autres agents seront appelés à quitter leur poste dans un avenir rapproché.
M. Philippe Roy	Mentionne que le lien de confiance envers le SPVM est primordial et se dit satisfait qu'on s'y attarde de façon sérieuse / Demande un rappel des gestes posés avant les sorties médiatiques qui ont pointé des problématiques au SPVM / Demande à quel moment il sera possible de constater les effets concrets des réformes proposées dans le plan.
M. Alex Norris	Déplore la rareté des séances publiques de la CSP / Demande précisions sur la durée des mandats des policiers qui effectuent les enquêtes internes / Demande s'il n'y a pas de conflit d'intérêts institutionnel à laisser des policiers enquêter sur d'autres policiers au sein d'une même organisation / Demande s'il a été évoqué de confier ces enquêtes à une entité externe au SPVM / Demande si la centralisation des enquêtes internes à même le bureau du Directeur augmente le risque d'ingérence politique dans ces dossiers.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur la nature de la « culture policière » / Demande des précisions sur le point concernant la mise en place d'un processus d'autorisation à l'embauche / Demande pourquoi le plan ne prévoit pas des actions plus effectives pour effectuer des changements plus rapidement.
M. Richard Celzi	Demande comment les changements proposés par M. Pichet vont empêcher que des divisions internes surviennent à nouveau / Demande les raisons qui pourraient expliquer pourquoi des clans se sont créés au fil des ans au SPVM.
M. Gilles Déziel	Demande s'il est possible pour le SPVM de déposer auprès de la CSP la lettre du ministre Coiteux (mentionnée à la page 8 du document de consultation et datée du 26 février 2017).
M. Edgar Rouleau	Mentionne qu'il souhaiterait que les changements proposés par le SPVM se fassent sur 5 ans plutôt que 10 / Demande des précisions sur les gestes posés pour accompagner les policiers et les faire adhérer aux changements proposés dans le document.

Mme Anie Samson	Demande des précisions sur l'échéancier de la mise en œuvre du plan / Souhaite savoir à quel moment le SPVM va retrouver son autonomie, dans l'optique où les dossiers concernant les enquêtes internes sont transmis à la SQ / Demande si des études seront faites pour identifier les meilleures pratiques en matière de gestion des affaires internes dans les autres services de police.
M. Philippe Roy	Mentionne qu'un horizon de 10 ans pour effectuer un changement est trop long à son avis / Demande ce qui sera fait concernant les processus d'enquêtes qui impliquent la surveillance d'avocats, de juges, de journalistes, ou d'élus.
M. Alex Norris	Demande si un agent du SPVM faisant objet d'une enquête criminelle doit être suspendu de façon préventive / Demande si et à quel moment le directeur du SPVM est informé lorsqu'un journaliste fait l'objet d'écoute électronique / Demande ce qui distingue les actions du présent directeur du SPVM de celles de ses prédécesseurs qui ont tenté de réformer ce Service par le passé.
Mme Marie-Eve Brunet	Fait état des événements récents qui concourent à affecter le sentiment de confiance des citoyens à l'égard du SPVM / Propose de créer un poste de conseiller en éthique pour aider les policiers à discuter d'enjeux éthique qui les interpellent.
M. Richard Celzi	Demande comment les membres du comité de suivi des dossiers de plaintes mentionné en page 2 du document sont sélectionnés / Demande comment la continuité des activités sera bien assurée dans la mesure où il aura plusieurs nouveaux cadres et de nombreux départs à la retraite dans les prochaines années au SPVM.
M. Gilles Déziel	Demande des détails sur le plan de relève / Demande des précisions sur la mobilité des commandants dans les postes de quartier.

Mme Samson invite les élus dans la salle à poser leurs questions :

Élus	Questions / commentaires
M. Giovanni Rapanà	Demande s'il n'y a pas lieu de modifier la formation des policiers pour changer la culture organisationnelle du SPVM.
Mme Nathalie Pierre-Antoine	Demande ce qui fonctionne bien au SPVM / Demande quelles assises vont permettre au SPVM d'implanter des changements et d'assurer leur pérennité.
Mme Maja Vodanovic	Mentionne être préoccupée par les allégations de fabrication de preuve par des agents du SPVM mise en lumière par les médias et demande ce qui est fait pour empêcher que cela ne survienne à nouveau / Souhaite valider sa compréhension des différentes statistiques concernant le roulement de personnel au sein du SPVM pour les prochaines années.
M. Luc Gagnon	Souhaite avoir des précisions sur la composition du module de soutien à l'intégrité et à l'éthique / Souhaite savoir si les comportements criminels de policiers du SPVM sont enquêtés par des policiers de leur propre Service.

Mme Samson redonne la possibilité aux commissaires de poser d'autres questions :

Commissaires	Questions/commentaires
M. Alex Norris	Demande des précisions sur les modifications à apporter au code de discipline pour mieux tenir compte de la réalité actuelle / Demande des précisions sur la mesure concernant l'implantation d'un Comité de suivi des dossiers des plaintes / Mentionne l'importance de mélanger les unités pour éviter la création de clans à l'interne / Demande s'il est pertinent d'appliquer cette logique à la haute direction du SPVM, notamment en limitant le nombre d'années d'un haut fonctionnaire dans un même poste.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande s'il y a encore des personnes au SPVM qui devront être remerciées pour leurs services afin que les Montréalais aient le Service de police auxquels ils aspirent.
M. Richard Celzi	Demande des précisions sur le Plan d'action 2020 du SPVM / Demande à quel moment les résultats de cette réforme seront perceptibles.

6. Levée de la séance

Mme Samson mentionne que ce Plan d'action est évolutif et que les commissaires s'attendent à voir des changements au sein du SPVM. Elle ajoute que le suivi de ce plan sera fait en public et que la prochaine rencontre aura lieu le vendredi 16 juin 2017.

Elle indique que les documents en lien avec la présentation sont disponibles sur le site de la Ville et qu'il est possible de communiquer avec le SPVM ou la CSP par courriel pour transmettre des questions. Elle remercie les personnes dans la salle pour leur présence et les commissaires pour leur discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.

Déposé le 27 FÉVRIER 2018.

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste